

## Action B.2 : « renforcement de la connaissance amont-aval des produits »

### Cahier des charges de la prestation

#### **1. Éleveurs cibles**

Elle peut concerner :

- Les nouvelles exploitations engagées en démarche SIQO (LR, AB, IGP) – signature du contrat d'engagement en 2017
- Les anciennes exploitations engagées en démarche SIQO (LR, AB, IGP)

#### **2. Objectif pour l'éleveur**

Avoir un **accompagnement individuel technique pour améliorer le revenu des éleveurs au travers de deux leviers d'action** : nombre de kilos d'agneaux vendus par UMO et la valorisation des agneaux.

#### **3. Déploiement de la prestation**

Pour les nouvelles exploitations engagées en SIQO : accompagnement sur 3 ans et non engagés dans l'action A.1

Pour les exploitations déjà engagées en SIQO : éligible une seule fois dans la programmation 2018-2020 et non engagés dans l'action A.1

#### **4. Durée de la prestation**

- Pour les nouvelles exploitations engagées en SIQO → (1.5 jours de travail par an )\*3 ans
- Pour les exploitations déjà engagées en SIQO → 1.5 jours de travail par an

## 5. Contenu de la prestation

- La démarche d'accompagnement technique est centrée sur l'atelier ovin.

La prestation se décompose de la façon suivante :

- Pour les exploitations nouvellement engagées en SIQO (année n)

Durée	Contenu
0.25 jour (élevage)	Accompagner l'éleveur dans l'appropriation du cahier des charges de la démarche choisie
1 jour (élevage)	Apporter un conseil technique pour produire des agneaux sous SIQO : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtir un prévisionnel de mise en lutte</li> <li>• Construire le système de reproduction et choisir le type racial le plus adapté aux conditions de l'exploitation</li> <li>• Améliorer la conduite et le tri des agneaux</li> </ul>
0.25 jour (bureau)	Bilan commercial de la campagne

- Pour les exploitations déjà engagées en SIQO et les exploitations nouvellement engagées en SIQO (années n+1 et n+2)

Durée	Contenu
0.25 jour (bureau)	Analyser le bilan commercial de l'année n-1
0.25 jour (élevage)	Identifier les marges de progrès avec l'éleveur
1 jour (élevage)	Faire évoluer le prévisionnel de mise en lutte
	Adapter le système de reproduction et choisir le type racial le plus adapté aux conditions de l'exploitation
	Améliorer la conduite et le tri des agneaux